N°53-JUIN-JUILLET 2013

Moulézan Infos

Blog mairie: http://blog-mairiemoulezan.com
Courriel mairie: mairiemoulezan@wanadoo.fr

Le mot du maire

L'été approche (Et oui! Même si la météo est pour l'instant pourrie)… Juin et juillet sont l'occasion de vivre plus souvent à l'extérieur et de profiter de la douceur de notre climat. C'est aussi une période de festivités dont le point d'orgue sera la fête votive début juillet. D'ici là, nous pourrons nous réunir autour d'activités traditionnelles telles que la fête de la Saint-Jean, la fête des écoles ou une course cycliste. Vous en trouverez les détails dans ce bulletin. Je vous encourage à participer nombreux à ces événements qui sont autant d'occasions de rencontres et de convivialité.

L'été est aussi synonyme de vacances, et les vacances de tranquillité… Ce n'est pas toujours le cas. Des voisins font du bruit, on parle fort tard le soir ou tôt le matin, une moto pétarade dans les rues du village, un chien aboie continuellement…. On pourrait multiplier les exemples. Parfois, j'ai du régler ce genre de problèmes de voisinage dans le village et souvent, je m'aperçois que le conflit prend sa source dans l'ignorance et l'incompréhension de l'autre. Allez à la rencontre de vos voisins, faites connaissance. Nombreuses sont les mésententes qui pourraient être évitées en dialoguant et en vivant en bonne intelligence. C'est la période de la fête des voisins… Une excellente occasion de mieux se connaitre par quartier (la mairie peut vous aider si vous avez besoin de tables et de bancs).

Vous l'avez constaté, les employés de la mairie font des efforts pour rendre notre cadre de vie agréable pour tous. La moindre des choses est de respecter leur travail. Le village ne pourra être fleuri que si les plantes ne sont pas arrachées ou abîmées. Les murs, les portes, même les croix (avenue du Grand Pont) n'ont pas besoin d'être décorés de graffitis. Au final, la réparation incombe financièrement à tous.

Le mois de mai a vu la disparition de Roger Bonhomme à l'âge de 87 ans. Il était l'un des grands anciens de notre commune, l'un de ses piliers. Chacun se souvient de sa silhouette, sur son vélo, dans les rues du village. Il a été digne jusqu'au bout. « Adessias Roger! Nous ne t'oublierons pas ».

Notre vie somme toute tranquille au village peut nous éloigner des réalités du monde qui est en train de changer et qui, à terme, aura obligatoirement des conséquences sur l'avenir de notre commune. J 'en veux pour preuve la réforme territoriale qui a été initiée il y a plus de vingt ans et dont le dernier volet sera discuté début juin au Sénat. A terme, son objectif inavoué est la suppression des départements et des communes. Longtemps nos campagnes ont connu un exode au profit des villes. Aujourd'hui ce mouvement tend à s'inverser mais l'État ne donne pas aux communes les moyens de faire face. Au contraire, les dotations sont concentrées sur les centres urbains et des règlements standards, valables du nord au sud de l'Europe sont imposés à nos artisans, nos agriculteurs, nos populations, au mépris de nos spécificités et de nos besoins propres; tout cela au nom d'une prétendue rationalité et d'une logique du « tout économique ». Or, la commune et la liberté de décision municipale sont l'expression primordiale de notre démocratie. Nous vivons d'abord dans un village! Au lieu de renforcer la base locale on crée des collectivités surdimensionnées qui éloignent les élus des citoyens. Au lieu de confier le développement territorial à ceux qui connaissent le mieux leur territoire, on éloigne les centres de décision dans des bureaux souvent « aveugles ». Dans un tel contexte, notre devoir est de s'indigner et….de résister.
Un exemple récent et qui nous concerne en témoigne. Vous en aurez le développement plus loin (Transports scolaires).

Bon courage et bonne chance à tous nos jeunes qui vont passer des examens en juin. Bonnes vacances pour ceux qui les prennent en juillet. Bien à vous, très cordialement,

Pierre Lucchini

Tradition: Le feu de la Saint Jean

Fête païenne chez les premiers peuples civilisés, la Saint-Jean est un rituel destiné à la bénédiction des moissons. Fête de la fertilité et de l'abondance, fête du solstice d'été plus précisément, un peu partout à travers le monde, on se rassemble pour souligner ce moment en érigeant de grands feux purificateurs qui symbolisent la lumière qu'apporte l'été. Il semble que l'origine de cette célébration provienne de cultes celtes et germaniques. Mais nous savons que Phéniciens et Syriens la célèbrent aussi depuis un lointain passé. C'est le christianisme qui la récupéra, une centaine d'années environ après l'exécution du prophète Jean le baptiste. En France, la nuit de la Saint-Jean devint rapidement un symbole de grâce divine et de surnaturel. Longtemps, dans la nuit du 23 au 24 juin, c'était le roi de France lui-même qui allumait le célèbre feu de la Saint-Jean. Certains rituels s'y greffaient, tels que de conserver les cendres de ces feux, réputés pour préserver de la foudre et des orages et protéger les animaux. Souvent, on épandait ces cendres dans les sols à ensemencer car ils constituaient des engrais efficaces. Enfin, les amoureux étaient encouragés à sauter par-dessus le feu de la Saint-Jean afin que cet acte extraordinaire garantisse chaque année la flamme de leur amour.

Dans ce numéro :

Le mot du maire	1
Tradition: Le feu de la St-Jean	1
Dictons de juin	1
Spectacles et cinéma en juin et juillet	2
Bloc notes	2
Course vélo sur route	2
Énigme du mois	3
Transports scolaires	3
Tableau numérique	3
Infos mairie	3
Travaux bois des Leins	3
Annuaire	4
Carnet	4
Infos utiles	4

Dictons de juin-juillet

- Temps trop humide en juin donne au jardinier chagrin.
- Juin, juillet, en fraîcheur, en août orages et chaleurs.
- Qui en juin se porte bien, au temps chaud ne craindra rien.
- Le temps qu'il fait en juin le trois, sera le temps de tout le mois .
- Beau mois de juin change herbe rare en bon foin.
- Juin froid et pluvieux, tout l'an sera grincheux.
- Ciel de juillet rouge au matin, est un pluvieux voisin.
- De juillet chaud vient un automne, pendant lequel souvent il tonne.
- Chaud juillet sur frais juin, peu de blé mais bon vin.
- Juillet, orage de nuit, peu de mal, mais que de bruit!

Spectacles sur le territoire en juin et juillet

Les menteries magiques à Cathamus au foyer de SAUZET le samedi 29 juin à 17h00.
Carthamus, magicien de père en fils depuis une génération (la sienne) installe sa piste et son orgue de barbarie au cœur de vos envies ....

Prix d'entrée pour ces spectacles: 3 € / Gratuit pour enfants et étudiants.

Cinéma itinérant en juin et juillet

Les Gamins: Tout juste fiancé, Thomas rencontre son futur beau-père Gilbert, marié depuis 30 ans à Suzanne. Gilbert, désabusé, est convaincu d'être passé à côté de sa vie à cause de son couple. Il dissuade Thomas d'épouser sa fille Lola et le pousse à tout plaquer à ses côtés. Ils se lancent alors dans une nouvelle vie de gamins pleine de péripéties, persuadés que la liberté est ailleurs. **Le samedi 1er juin 2013 à 20h30 au foyer de Mauressargues et le dimanche 30 juin à 22h00 à Parignargues (séance en plein air).**

Iron Man (3D): Tony Stark, l'industriel flamboyant qui est aussi Iron Man, est confronté cette fois à un ennemi qui va attaquer sur tous les fronts. Lorsque son univers personnel est détruit, Stark se lance dans une quête acharnée pour retrouver les coupables. Plus que jamais, son courage va être mis à l'épreuve, à chaque instant … **Le samedi 15 juin 2013 à 20h30 au foyer de Saint-Bauzely .**

Epic (3D): L'histoire d'une guerre insoupçonnable qui fait rage autour de nous. Lorsqu'une adolescente se retrouve plongée par magie dans cet univers caché, elle doit s'allier à un groupe improbable de personnages singuliers et pleins d'humour afin de sauver leur monde... et le nôtre. **Le dimanche 23 juin à 22h00 à Montignargues (séance en plein air) et le vendredi 12 juillet à 22h00 à Gajan (séance en plein air)**

Les Profs: Avec ses 12% de réussite au bac, le lycée Jules Ferry est le pire lycée de France. Ayant déjà épuisé toutes les méthodes conventionnelles, l'Inspecteur d'Académie, au désespoir, s'en remet aux conseils de son Adjoint. Ce dernier lui propose de recruter une équipe de professeurs selon une nouvelle formule. **Le mardi 2 juillet à 22h00 à Saint-Génies (séance en plein air).**

La Grande Boucle: François est un passionné du Tour de France. Licencié par son patron et quitté par sa femme, il part faire la Grande Boucle avec un jour d'avance sur les pros. **Le vendredi 19 juillet à 22h00 à La Rouvière (séance en plein air).**

Gatsby Le Magnifique (3D): Printemps 1922. L'époque est propice au relâchement des mœurs, à l'essor du jazz et à l'enrichissement des contrebandiers d'alcool… Apprenti écrivain, Nick Carraway quitte la région du Middle-West pour s'installer à New York. Voulant sa part du rêve américain, il vit désormais entouré d'un mystérieux millionnaire, Jay Gatsby. **Le mardi 23 juillet à 22h00 à Fons (séance en plein air).**

Prix d'entrée cinéma: 4 € (5 € pour les films 3D).

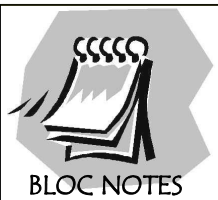

✓Dimanche 9 juin 2013 : **course de vélo sur route** organisée par la communauté de communes, la mairie et l'Espoir Cycliste Nîmois (voir article plus loin).

✓Dates du prochain passage de la société OCEAN dans le village pour le nettoyage et le **lavage des rues** (le matin):
Vendredi 14 juin**. Évitez de stationner le long des rues du village et privilégiez les parkings. Merci**.

✓**Repas du club du 3ème âge** le samedi 15 juin au foyer.

✓**Feu de la Saint-Jean** le lundi 24 juin à partir de 20h00.

✓**Fête des écoles du regroupement** le vendredi 28 juin dans la cour de l'école de Moulézan.

✓Inscriptions pour les **vacances d'été** 3/5 ans; 6/11 ans et 12/17 ans dès maintenant. Dépêchez-vous !
Espace Jeunes. 4 rue Diderot. 30190 Saint Geniès de Malgoirès
04 66 63 01 11 / 06 34 52 40 91 leinsgardonnenque@francas30.org

✓ **Aubade à la population du comité des fêtes** le samedi 29 juin à partir de 8h00.

✓**Fête votive** les 5, 6 et 7 juillet organisée par le comité des fêtes.

✓**Revivre de la fête votive** organisé par le Café de la Poste le samedi 13 juillet.

✓**Fête du 14 juillet** organisée par l'association « Loisirs-Boules -Animations ».

✓**Tournois de pétanque organisé par l'association « Loisirs-Boules-Animations »** le 28 juillet.

Course de vélo sur route

La communauté de communes, la mairie et l'Espoir Cycliste Nîmois organisent le 4ème circuit du Leins-Gardonnenque en deux étapes le dimanche 9 juin 2013. Les départs et arrivées se feront dans le village.

Première étape: Contre la montre.

- Départ à 9h00 au niveau du carrefour D123c et D6110. Concurrent toutes les 2 minutes. Arrivée à la cave (4km environ). La D123c sera fermée pendant la durée de la course.

Deuxième étape: Circuit.

- Départ place du pigeonnier à 14h00. Circuit: Montagnac, Fons, St-Bauzély, Montignargues, St-Génies, Sauzet, Nozières, Domessargues, Mauressargues, Montagnac.
- Toutes catégories: 4 tours (96 km). Vétérans, cadets, féminines: 3 tours (72 km). Minimes: 2 tours (48 km).

Courses ouvertes à tous (licencié(e)s ou non)

Énigme du mois: Mon premier est une boisson, mon deuxième est une boisson, mon troisième est une boisson, mon tout est une boisson. *La première personne qui viendra donner la réponse à la mairie recevra un cadeau . Pas de réponse par téléphone ou mail.*
Réponse de l'énigme de mai: On forme un 4 avec les trois allumettes. 4 est le carré de 2 ($2^2=2x2=4$).

Transports scolaires

Le conseil général vient de décider que 122 communes gardoises, dont Moulézan, devra assurer le paiement des frais de transport scolaire des élèves de maternelle à compter de la rentrée. Dans sa recherche d'économies à réaliser, l'assemblée départementale essaie d'évincer certaines dépenses non obligatoires. Le transport des élèves de maternelle par le réseau Edgard en fait partie. Ce sont des communes essentiellement rurales qui sont concernées, car les agglo d'Alès et Nîmes ont des réseaux de transport scolaires différents.

Cette décision appelle plusieurs remarques:

- L'État a une dette cumulée de 400 millions d'Euros envers le département. Que le Conseil Général réclame son dû et il pourra continuer de financer la totalité des transports scolaires.
- Les Départements doivent pouvoir exercer leurs compétences et la clause de compétence générale, dans une relation avec l'État qui soit débarrassée de la tutelle financière. En se voyant réattribuée l'autonomie financière et fiscale avec la remise en place d'un impôt assis sur l'activité économique, avec une taxation des actifs financiers à 0,3%, cela rapporterait 18 milliards par an aux départements.
- Une fois de plus, ce sont les familles les plus modestes qui seront pénalisées. Est-ce là un choix de gauche, le choix de la solidarité ?
- La situation que crée cette mesure est insupportable financièrement pour notre commune (22 000 €), alors qu'elle a participé à la mise en œuvre du regroupements scolaire parce que l'État et le conseil général avaient apporté leur soutien au moment de sa création. Ces regroupements ont permis de réduire considérablement les écarts entre la ville et les zones rurales en termes de service public de l'éducation, avec notamment la création de nombreuses écoles maternelles, de cantines, de garderies... qui n'existeraient pas sans ces dispositifs. La ruralité a vécu une réelle dynamique démographique dont l'origine est justement liée à la mise en place de ces services.
- Remettre en cause la prise en charge des transports scolaires, signifierait inévitablement la remise en cause d'un certain nombre de ces structures intercommunales et des services qu'elles assurent, mais aussi des difficultés insurmontables financièrement pour la plupart de nos petites communes aux budgets toujours plus contraints!

Des réunions entre les responsables du bureau transport du départements et des représentants des communes concernées ont eu lieu. D'autres suivront. Espérons qu'elles aboutissent à une solution satisfaisante pour les familles et les communes. Sinon, il faudra certainement manifester notre désapprobation d'une mesure incohérente et injuste. En effet, comment la justifier au moment où le ministère de l'éducation favorise l'intégration des enfants de 2 ans à la maternelle et où est la justice lorsque les transports des élèves de maternelle dans les communautés d'agglomération (Nîmes, Alès) restent gratuits.

Tableau numérique

Notre école est dotée de 2 tableaux numériques. De l'avis général (enseignants et enfants) leur utilisation remporte un franc succès. Outil de communication interactif ils facilitent et renforcent les apprentissages.

A la rentrée prochaine, un troisième tableau sera installé. Ainsi, toutes les classes seront dotées de cet outil moderne et efficace.

Il est rappelé que la communauté de communes finance ce matériel.

Des travaux de débroussaillement auront lieu dans les bois des Leins entre le 1er juin et le 13 juillet. Ils concerneront les pistes de défense contre l'incendie E1 et E2. Une partie se trouve sur le domaine de la commune. Les propriétaires des parcelles mitoyennes ont été prévenus directement par le SMVU des Leins. Les éleveurs voudront bien retirer éventuellement les clôtures mobiles . Les promeneurs devront éviter la zone des travaux car il y a danger de projection de pierres.

INFOS MAIRIE

- Pour obtenir une **carte d'identité**, il faut se rendre en mairie et retirer un formulaire à remplir. Il faudra le ramener avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport. Une prise d'empreinte est nécessaire. Les délais d'obtention sont de 9 semaines.

- Pour obtenir un **passeport biométrique**, il faut se rendre dans une mairie équipée (Sommières) avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée. Renseignements à la mairie. Les délais d'obtention sont de 6 semaines.

- **L'autorisation de sortie du territoire** qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimé depuis le 1er janvier 2013.
  Désormais, l'enfant – qu'il soit accompagné ou non - peut voyager à l'étranger avec sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union européenne, de l'espace Schengen, et la Suisse) ou son passeport.

- Pensez à vous inscrire sur les **listes électorales** pour pouvoir voter à Moulézan en 2014 (Élections municipales et européennes). Une justification de domicile et une carte d'identité suffisent.

- **La mairie de Moulézan a signé une convention de partenariat avec l'établissement public du Pont-du-Gard.**
  Les habitants de Moulézan bénéficieront pendant un an (renouvelable) de la gratuité totale d'accès au site (parking, espaces culturels). La carte d'abonnement vous permettra aussi de bénéficier de 20% de réduction sur les spectacles payants. En contrepartie, la commune devra assurer la promotion du Pont-du-Gard, via ses outils communaux de communication.
  Pour obtenir votre carte, présentez-vous à la mairie munis d'un justificatif de domicile et de la carte grise de votre véhicule. Vous remplirez un formulaire et recevrez la carte d'abonnement à votre domicile.

site du PONT DU GARD

PATRIMOINE MONDIAL
GRAND SITE DE FRANCE

- **Les personnes qui souhaitent bénéficier du RSA doivent déclarer leurs ressources sur le site www.CAF.fr.**
  Les conditions d'âge, de séjour en France et de ressources y sont expliquées. Vous pouvez aussi vous adresser à la mairie pour tout renseignement.

Annuaire, renseignements utiles

Mairie	**04 66 77 87 94**
Poste Moulézan	04 66 77 66 21
Poste Lédignan	04 66 56 98 50
Café de la poste	04 66 77 89 21
Épicerie	04 66 77 87 42
Boulangerie « La Gourmandine »	04 66 77 52 65
ML Immobilier	04 66 80 96 40
Électricien Y. Layez	06 71 56 89 24
Maçon A. Malek	06 68 66 68 25
Plombier Petit	06 61 94 05 09
Clim. Plomb. Pécheral	06 37 71 18 50
École Moulézan	04 66 77 86 22
Collège de la Gardonnenque	04 66 83 30 60
Déchetterie St Bénezet	04 66 56 58 30 Ou 06 79 89 13 19
Communauté des communes Lens-Gardonnenque	04 66 63 00 80
Pompiers	04 66 83 40 58 ou 18
Gendarmerie St Mamert	04 66 81 10 33
Samu:	15
Bus STDG	04 66 29 27 29
Crèches-Halte Garderies	
St Génies	04 66 81 62 55
Parignargues	04 66 63 24 04
Moulézan	04 66 93 64 22
Garderie scolaire Moulézan	**04 66 53 07 21**
Centre Médical St-Mamert	04 66 81 18 96
Centre Hospitalier de Nîmes	04 66 68 68 68
Centre Hospitalier d'Alès	04 66 78 33 33
Centre Anti-Poisons	04 91 75 25 25
Météo France (Gard)	08 36 68 02 30
Préfecture du Gard	04 66 36 40 40
Fourrière SPA	06 83 81 62 08

Mairie:
Ouverture au public: Lundi de 09h à 12h et 14h à 18h - Mardi de 9h à 12h - Mercredi de 8h à 12h - Vendredi de 8h à 12h
Le maire est présent en mairie ces jours là, et le jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
Il peut vous recevoir en permanence sur rendez-vous (Téléphoner à la mairie)

Bibliothèque:
Mardi de 16h30 à 18h00 (Prêt gratuit)

Déchetterie:
Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi
de 10h à 12h et de 14h à 18h
Carte de membre obligatoire (à retirer en mairie)

Agence Postale Communale:
Lundi: 08h00-10h30 / Mardi:09h30-12h00
Mercredi: 08h00-10h30 / Jeudi: 09h30-12h00
Vendredi: 08h00-10h30 / Samedi: 08h00-11h30

Les prochains ramassages des encombrants par les cantonniers auront lieu **les jeudi 6 juin et jeudi 11 juillet 2013**. Déposez les devant votre habitation **avant 8h00**.
Inscription impérative à la mairie (téléphone).

Caisse siphoïde: La caisse siphoïde placée en limite de propriété, appartient à l'abonné et par conséquence il en a la charge et l'entretien. Pour tout ce qui concerne la voie publique, les branchements sont à la charge de la commune. Chacun doit vérifier et nettoyer régulièrement sa caisse siphoïde qui sert de « tampon » entre le logement et le collecteur communal. Souvent, les problèmes d'évacuation des eaux usées proviennent d'une caisse siphoïde bouchée. Si vous ne savez pas où est votre caisse siphoïde, adressez-vous à la mairie

Déchets de végétaux: Les déchets végétaux doivent être brulés sur place (autorisé jusqu'au 15 juin) ou transportés jusqu'à la déchetterie.
Certains ont pris l'habitude de se débarrasser de leurs déchets en les accumulant sur le domaine communal. Ceci n'est pas autorisé.

La place d'un papier, d'un paquet de cigarettes vide, d'une canette vide... etc. est dans une poubelle !!!

Carnet

Décès:

- **Roger Bonhomme** décédé le 7 mai 2013 à l'âge de 87 ans.

Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.

Un container collecteur de vêtements et de chaussures usagés est à votre disposition sur le parking de la mairie près de la crèche. Il suffit de les rassembler dans un grand sac en plastique. Ils seront recyclés.

Vous pouvez rapporter à la mairie: Piles usagées, ampoules usagées, vieilles radiographies,...etc. Les agents communaux les amèneront à la déchetterie pour vous.

Il est interdit de jouer avec ballon, trottinette, vélo, ...etc. sur la place de la mairie du fait des détériorations occasionnées. Parents, expliquez cela à vos enfants. Merci.

Si vous constatez un problème dans votre quartier n'hésitez pas et ne tardez pas à prévenir la mairie qui s'efforcera d'y remédier le plus rapidement possible: Sac poubelle non ramassé, réseaux détériorés, éclairage public défectueux, chien ou chat errant, etc...